

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN



VILLE de SAVERNE

CONVOCATION
pour le Conseil Municipal

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira le

Vendredi 10 juillet 2020 à 19h (dix neuf heures)

au Château des Rohan, en Salle Marie-Antoinette et vous prie de bien vouloir y assister.

Le port du masque sera obligatoire (des masques seront mis à disposition à l'entrée de la salle), veuillez-vous munir de votre propre stylo.

*L'article 10 de la loi n° 2020-290 modifié par l'article 1^{er} de l'ordonnance n° 2020-562 prévoit que, pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire, le Conseil Municipal ne délibère valablement que lorsque le tiers de ses membres en exercice est présent. **Chaque conseiller municipal ne peut par ailleurs être porteur que d'un pouvoir** (circulaire du 30 juin 2020).*

Dans le respect des règles sanitaires en vigueur pour lutter contre l'épidémie de coronavirus, la configuration des lieux limitera la présence du public à 15 personnes.

Ces personnes devront en avoir fait la demande par courriel, uniquement sur l'adresse info@mairie-saverne.fr, les 15 premières personnes à s'être manifestées seront avisées et conviées.

ORDRE DU JOUR

2020-72 Désignation du secrétaire de séance

Désignation des suppléants pour l'élection des sénateurs du 27 septembre 2020

2020-73 Détermination du nombre des Adjoint

2020-74 Election du 9^{ème} Adjoint

2020-75 Fixation de l'enveloppe des indemnités Maire, Adjoint au Maire et conseillers délégués

Le 3 juillet 2020,

Le Maire,

Stéphane LEYENBERGER

